



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE RACINE

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Racine, tenue le 6 juillet 2020 à 19 h au Centre communautaire de Racine, situé au 136, route 222, Municipalité de Racine.

Sont présents à : Maire Christian Massé

> Conseiller district N° 1 Nicolas Turcotte Conseiller district N° 2 Mario Côté

Conseiller district N° 3 André Courtemanche Conseillère district N° 4 **Lorraine Denis**

Conseiller district N° 6 Simon Desautels

M. Adrien Steudler, conseiller district N° 5 prend place à 19 h 13

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 01 par Monsieur Christian Massé, maire de Racine.

Madame Lyne Gaudreau, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 1er juin 2020
- 3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2020
- 3.3 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juin 2020
- **3.4** Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juin 2020

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

5. ADMINISTRATION

5.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 3 juillet 2020

6. CORRESPONDANCE

6.1 Liste des correspondances

7. RÈGLEMENTS

7.1 Aucun

8. RÉSOLUTIONS

- 8.1 Adjudication des travaux RIRL
- **8.2** Appel d'offres Collecte d'ordures ménagères





- 8.3 Réparation de la toiture Centre communautaire
- 8.4 Permanence de Madame Josée Roy
- 8.5 CCU Démission de Monsieur René Parent
- 8.6 CCU Nomination de Madame Julie St-Hilaire
- 8.7 Adhésion Conseil Sport Loisir de l'Estrie
- 8.8 Ouverture du Centre communautaire
- **8.9** Ouverture des parcs avec services
- **8.10** Demande d'appui Syndicat des Paramédics Estrie Abolition des horaires de faction
- 8.11 Changement d'un ponceau sur le chemin des Baies
- 8.12 Location de roulotte de chantier

9. DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-07-147

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Madame Lyne

Gaudreau, directrice générale.

Il est proposé par M. Nicolas Turcotte, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers

présents :

QUE le projet d'ordre du jour soit accepté après l'ajout au

point 7.1 d'un avis de motion pour la modification du

règlement de zonage.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 1er juin 2020

2020-07-148

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil déclare et

reconnaît avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 1er juin 2020.

Il est proposé par M. Mario Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la secrétaire soit, par la présente, exemptée de

procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020, et que le procès-verbal de

la séance soit accepté tel que rédigé.

3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2020

2020-07-149

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil déclare et

reconnaît avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 8 juin

2020.





Il est proposé par Madame Lorraine Denis, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la secrétaire soit, par la présente, exemptée de

procéder à la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2020, et que le procès-verbal

de la séance soit accepté tel que rédigé.

3.3 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juin 2020

2020-07-150

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil déclare et

reconnaît avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 11 juin

2020.

Il est proposé par Madame Lorraine Denis, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la secrétaire soit, par la présente, exemptée de

procéder à la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juin 2020, et que le procès-verbal de la séance soit accepté tel que rédigé.

3.4 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juin 2020

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil n'ayant pas reçu et

lu, avant ce jour, copie du procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du conseil

municipal tenue le 30 juin 2020.

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

La période de questions débute à 19 h 10 et se termine à 19 h 13.

Le point suivant a été discuté :

• État du chemin des Baies

5. ADMINISTRATION

2020-07-151

5.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 3 juillet 2020

Il est proposé par M. Mario Côté, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la liste des comptes à payer, d'une somme de cent

vingt-et-un mille neuf cent quarante-neuf dollars et quarante-neuf cents (121 949,49 \$), couvrant la période du 29 mai au 3 juillet 2020, soit adoptée.

6. CORRESPONDANCE

6.1 Liste des correspondances

La liste des correspondances reçues au mois de juin 2020 est remise aux membres du conseil.





7. RÈGLEMENTS

7.1 Avis de motion concernant le règlement de zonage

2020-07-152

Avis vous est par les présentes donné par M. Nicolas Turcotte, conseiller, qu'à une prochaine séance du conseil municipal, sera présenté une modification au règlement de zonage de la Municipalité de Racine.

8. RÉSOLUTIONS

8.1 Adjudication des travaux RIRL

2020-07-153

ATTENDU QUE la municipalité désire procéder à la réfection des

chemins Maricourt et Grande-Ligne;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres pour

ces travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Racine a reçu quatre (4)

soumissions pour lesdits travaux.

Il est proposé par M. Nicolas Turcotte, conseiller et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité adjuge le contrat de réfection des

chemins Maricourt et Grande-Ligne au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Germain Lapalme et Fils Inc. pour un montant d'un million sept cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quatre-vingt-treize dollars et vingt-trois cents (1 793 993,23 \$) (avec taxes), selon les recommandations de M. Frédéric Blais, ingénieur chez EXP inc. en charge du

dossier.

8.2 Appel d'offres – Collectes des ordures ménagères

2020-07-154

ATTENDU QUE la municipalité désire aller en appel d'offres en ce qui

concerne la collecte et le transport des ordures ménagères. Le contrat à être attribué sera pour une période trois (3) ans. La fréquence des cueillettes sera de douze (12) ou dix-sept (17) par année, au choix du conseil en plus de la cueillette de gros

rebuts deux (2) fois par année.

Il est proposé par M. André Courtemanche, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Racine lance un appel d'offres pour

la collecte et le transport des ordures ménagères.

8.3 Réparation de la toiture – Centre communautaire

Ce point est remis à une prochaine séance.

8.4 Permanence de Madame Josée Roy

2020-07-155

ATTENDU QUE Madame Josée Roy, réceptionniste, a été engagée

par la municipalité le 7 octobre 2019;

ATTENDU QUE celle-ci répond aux exigences de la municipalité.





Il est proposé par Madame Lorraine Denis, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité accorde la permanence à Madame

Josée Roy tel que prévu à la convention collective.

8.5 CCU – Démission de Monsieur René Parent

2020-07-156

ATTENDU QUE M. René Parent nous a informé de sa décision de

démissionner de son poste de membre citoyen du Comité consultatif en urbanisme (CCU) de la

municipalité.

Il est proposé par M. Nicolas Turcotte, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers

présents :

QUE la municipalité accepte sa démission et le remercie

pour le travail effectué au cours des dernières

années.

8.6 CCU - Nomination de Madame Julie St-Hilaire

2020-07-157

ATTENDU QUE le siège numéro 3 est présentement vacant.

Il est proposé par Madame Lorraine Denis, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Madame Julie St-Hilaire soit nommée au siège

numéro 3 en remplacement de M. René Parent, pour le temps restant au mandat, soit jusqu'au 31

décembre 2020.

3.7 Adhésion – Conseil Sport Loisir de l'Estrie

2020-07-158

ATTENDU QUE le Conseil Sport et Loisir de l'Estrie offre des

services aux petites villes afin de les soutenir dans toutes leurs démarches, tant du côté du service d'animation estivale, de l'équipement de sport et de loisir, pour les élus municipaux en loisir, pour la

famille, les bénévoles, etc.;

ATTENDU QUE pour devenir membre du Conseil Sport et Loisir de

l'Estrie et bénéficier des nombreux avantages que ceux-ci offrent aux municipalités, il n'en coûte que

cent dollars (100 \$);

ATTENDU QUE les services offerts par le Conseil Sport et Loisir de

l'Estrie (CSLE) seraient intéressants pour la

municipalité.

Il est proposé par M. André Courtemanche, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la municipalité autorise Mme Lyne

Gaudreau, directrice générale et secrétairetrésorière, à renouveler l'adhésion auprès du Conseil

Sport Loisir de l'Estrie;

QUE le conseil autorise la somme de cent dollars (100 \$)

afin d'avoir accès à tous les services disponibles;





QUE

le conseil mandate trois (3) représentants des loisirs

pour représenter la municipalité, soit :

• M. Mario Côté, conseiller

• M. André Courtemanche, conseiller

• M. Adrien Steudler, conseiller

8.8 Ouverture du Centre communautaire

2020-07-159

ATTENDU QUE par décret, le Ministère de la Santé publique a

permis les rassemblements d'un maximum de cinquante (50) personnes dans les lieux publics.

Il est proposé par Madame Lorraine Denis, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la location des deux (2) plus grandes salles du

Centre communautaire puisse reprendre;

QUE les locations soient assujetties à toute norme édictée

par la Santé publique, que ce soit la distanciation, le

nombre de personnes permis ou autres.

8.9 Ouverture des parcs avec services

2020-07-160

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec autorise depuis le

samedi 30 mai 2020 l'ouverture d'espaces publics extérieurs, tels que les piscines extérieures et les modules de jeux des parcs pour toute la période

estivale dans toutes les régions du Québec.

Il est proposé par M. Nicolas Turcotte, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité fasse de même pour ses terrains de

jeux et ses parcs et invite la population à suivre les recommandations de la Santé publique en tout temps. Des tables à pique-nique et des installations sanitaires seront à la disposition du public. Chacun étant responsable de la désinfection des lieux

utilisés.

8.10 Demande d'appui – Syndicat des Paramédics Estrie – Abolition des horaires de faction

2020-07-161

ATTENDU QUE le système de couverture ambulancière couvrant le

territoire de la Municipalité de Racine est de « faction » c'est-à-dire que les ambulanciers sont

chez eux à attendre les appels d'urgence;

ATTENDU QUE ce système entraîne un délai de réponse supérieur

de huit (8) minutes pour avoir accès aux services

préhospitaliers d'urgence;

ATTENDU QUE cette mesure peut mettre la sécurité et la vie de nos

concitoyens en danger;

ATTENDU QUE l'abolition des horaires de faction et la mise en place

d'horaires de travail stables permettrait de dispenser des services rapides et de qualité aux citoyens;





Il est proposé par M. Mario Côté, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPUYER les techniciens ambulanciers Paramédics du secteur

de Valcourt dans leur revendication d'abolition des horaires de faction; d'envoyer une copie de cette résolution à M. André Bachand, député de Richmond

à l'Assemblée Nationale du Québec.

8.11 Changement d'un ponceau sur le chemin des Baies

2020-07-162

ATTENDU QU'UN ponceau situé sur le chemin des Baies est très

endommagé et devient dangereux pour la

population;

ATTENDU QU'IL faut procéder à son remplacement le plus tôt

possible.

Il est proposé par M. Simon Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers

présents :

QUE la Municipalité de Racine mandate Excavation Daniel

Fontaine inc. pour procéder à son remplacement pour une somme d'environ quinze mille dollars

(15 000 \$), le tout comprenant l'asphalte.

8.12 Location de roulotte de chantier

2020-07-163

ATTENDU QUE la municipalité est propriétaire d'une roulotte de

chantier;

ATTENDU QUE cette roulotte est présentement inutilisée;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'un

entrepreneur pour une location à court terme.

Il est proposé par M. Nicolas Turcotte, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers

présents:

QUE la municipalité accepte de louer ladite roulotte à

Artifex pour la somme de quatre cent cinquante dollars (450 \$) par mois, pour la période du 6 juillet

au 30 novembre 2020.

9. DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

La période de questions débute à 19 h 25 et se termine à 19 h 30.

Les points suivants ont été discutés :

- Nombre d'électeurs par districts électoraux
- Lignage sur la route 222 Passage piétonnier

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-07-164

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant.

Madame Lorraine Denis, conseillère propose la levée de la séance à 19 h 31.





| Christian Massé | Lyne Gaudreau |
|-----------------|--|
| Maire | Directrice générale et secrétaire-trésorière |